



XXXXX XXXXX

Gouverneur

XXXXX XXXXX

Secrétaire

XXXXX XXXXX

Assistant du Secrétaire

<DATE>

<NOM DU DEMANDEUR OU DE L'EMPLOYEUR >

<ADRESSE>

<ADRESSE>

RE: <NOM DU DEMANDEUR vs NOM DE L'EMPLOYEUR
Décision de l'Autorité Supérieure No. <NO>

Cher <NOM DU DEMANDEUR OU DE L'EMPLOYEUR >:

La présente accuse réception de votre correspondance à ce bureau le <DATE>. Il semble que vous essayez de faire appel de la décision de l'Autorité Supérieure susmentionnée, qui vous a été envoyée par la poste le <DATE>. Les appels contre les Décisions de l'Autorité Supérieure sont déposés auprès de la Cour supérieure, et non auprès de la Division. Comme indiqué dans le statut N.C. Gen. Stat. § 96-15(h), les appels contre les Décisions de l'Autorité Supérieure sont déposés auprès de la Cour supérieure appropriée avec une copie dûment adressée à la division et à tout autre parti. Par conséquent, nous vous retournons la correspondance envoyée.

Bien que la Division ne donne pas de conseils juridiques, vous trouverez ci-joint un dépliant intitulé *Judicial Review: Appealing the Higher Authority Decision to Superior Court* (Révision judiciaire: Former Appel contre une décision de l'Autorité Supérieure à la Cour supérieure). En plus, vous trouverez ci-joint une copie du statut N.C. Gen. Stat. § 96-15(h), ce qui se rapporte à la révision judiciaire. Nous espérons que cette brochure et la copie du statut N.C. Gen. Stat. § 96-15(h) vous fourniront des informations suffisantes quant à la façon dont la révision judiciaire d'une décision de l'Autorité supérieure est obtenue.

Cordialement,

<NOM>

Avocat

Pièces-jointes

cc:<NOM DU DEMANDEUR OU DE L'EMPLOYEUR >

(Lettre seulement)

NC HLA 380

